



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E110971

VALABLE JUSQU'AU 28/11/2024

ÉDITÉ LE 24/06/2024

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 03/01/2003

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 26/09/2023  
100 000

Raison sociale : MOREAU PLOMBERIE ELECTRICITE

ZONE INDUSTRIELLE DE LA RAMEE  
49440 CANDE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC ANGERS 444 597 314

Siret : 444 597 314 00020

Code NACE : 4321A

Numéro caisse de congés payés : 49 07951

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 000000141948161

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 000000141948161

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Téléphone : 02 41 92 74 75

Portable : 06 84 01 60 81

Site Internet :

E-mail : sarlmp@sfr.fr

Responsabilité légale :

MOREAU JEROME GÉRANT

Fax : 02 41 92 09 18

Effectif moyen : 4

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code      | Qualification(s) en cours de validité   | * Date d'attribution |
|-----------|---|----------------------|
| 5211 PROB | Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE                             | 29/11/2023           |
| 5311 PROB | Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE | 29/11/2023           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories   | Date d'attribution |
|--|--------------------|
| o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz | 29/11/2023         |
| o Radiateurs électriques, dont régulation.                               | 29/11/2023         |
| o Ventilation mécanique  | 29/11/2023         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE D'ANGERS  
81, RUE DES PONTS DE CE  
49000 ANGERS

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.